

L'économie suisse dit non à l'initiative 1:12

15.10.2013

D'un coup d'oeil

L'initiative 1:12 est nuisible pour l'économie suisse, et elle concerne l'ensemble des entreprises, du groupe mondial à la plus petite des PME. Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue à Berne, quatre entrepreneurs ont expliqué les conséquences concrètes de ce texte pour l'économie : augmentation de la bureaucratie, hausse des impôts et des cotisations sociales et difficultés en matière de recrutement des talents et des spécialistes seraient autant d'impacts négatifs pour notre prospérité.

Grâce à une économie compétitive et innovante s'appuyant sur de petites et de grandes entreprises prospères, la Suisse affiche un taux de chômage des plus faibles, chez les jeunes aussi, des salaires attractifs, une part de bas salaires nettement plus petite que dans d'autres pays et des impôts modérés. L'initiative 1:12 attaque directement ce modèle auquel la Suisse doit son succès et qui profite à tous ses habitants. « Toute l'Europe nous envie notre excellente situation. Nous ne devons en aucun cas la mettre en jeu pour une expérience socialiste irresponsable », a déclaré en ouverture Jean-François Rime, président de l'Union suisse des arts et métiers usam au cours de la conférence de presse de l'économie suisse contre l'initiative 1:12. « Si nous agissons à la légère et mettons en péril notre succès avec l'initiative 1:12, nous serons tous perdants. Il n'y aura pas de gagnants ».

En tant que président de la direction d'ABB Suisse, Remo Lütolf a montré comment l'initiative 1:12 menace de freiner une grande entreprise axée sur les exportations comme ABB Suisse sur les plans de l'innovation, de la qualité et de la productivité. « Des conditions-cadre excellentes sont décisives si nous souhaitons continuer de nous affirmer face à la concurrence internationale en tant qu'entreprise technologique implantée en Suisse », a-t-il indiqué. « Un oui à l'initiative saperait l'un des atouts de la place économique suisse et affaiblirait la place économique sous l'angle de la recherche et de l'emploi ».

André Berdoz dirige depuis trente ans Berdoz SA à Grandvaux dans le canton de Vaud. En tant que directeur d'une PME et fournisseur de nombreuses multinationales, il n'a pas de doutes : « Des interventions massives de l'État, comme le diktat sur les salaires de l'initiative 1:12, ne permettent pas de faire barrage aux rémunérations excessives de quelques managers. Elles occasionnent par contre des dommages énormes pour l'économie dans son ensemble et toute la population ».

Marianne Meister, directrice de PME et présidente de la section soleuroise de l'Union des arts et métiers a relayé l'opposition ferme des artisans à l'initiative 1:12. « Afin de compenser les pertes de 1,5 et de 2,5 milliards de francs occasionnées respectivement du côté des impôts et de l'AVS, les entreprises et leurs employés devront payer des impôts et des cotisations AVS plus élevés. [...] L'initiative 1:12 entraîne avant tout un alourdissement des charges administratives, car toute entreprise, aussi petite soit-elle, devra examiner le rapport entre les salaires et le communiquer. Or ce que nous voulons, c'est

travailler et non gérer des démarches administratives », a déclaré Marianne Meister.

Aux yeux de Peter Stämpfli, délégué du conseil d'administration de Stämpfli AG, l'initiative 1:12 nuit en particulier aux entreprises qui évoluent dans un environnement exigeant et exposé, comme c'est le cas dans les secteurs de l'édition et de l'impression. « L'initiative 1:12 supprime du pouvoir d'achat ; elle nous fera perdre des clients qui se tourneront vers la concurrence étrangère. Elle rendra encore plus difficile un environnement qui n'est déjà pas facile. Cela nous affectera directement », a déclaré Peter Stämpfli.

Télécharger : [dossier de presse](#)

Télécharger : [exposé de Jean-François Rime](#)

Télécharger : [exposé de Remo Lütolf](#)

Télécharger : [exposé d'André Berdoz](#)

Télécharger : [exposé de Marianne Meister](#)

Pour de plus amples informations : www.non-1a12.ch